

**Rubrique:** Economie, travail et éducation  
**Sous-rubrique:** Autorisation hôtellerie et restauration  
**Date de publication:** KABVS 21.10.2024  
**Visible par le public jusqu'au:** 21.11.2024  
**Numéro de publication:** AR-VS05-0000001440

#### Entité de publication



Commune de Conthey, Route de Savoie 54, 1975 St-Séverin

## Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Hafsa Ouchrih, Conthey

#### Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Hafsa Ouchrih  
Domicile:  
Route du Sanetsch 28  
1976 Daillon

#### Informations sur les locaux de l'organisation et des emplacements

Restaurant : Café des Alpes  
Adresse, Lieu : Route du Sanetsch 23, 1976 Daillon  
No de parcelle : 22206

#### Propriétaire de l'organisation concernée

TEDUS Sàrl  
CHE-406.016.645  
Route du Sanetsch 28  
1976 Daillon

#### Contenu de l'avis

Enseigne: Café des Alpes  
Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 23h00,  
le dimanche de 9h00 à 18h00.  
Date de prise d'activité: Dès autorisation

#### Description de la prestation de services

Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, mets à emporter et/ou à livrer, boissons avec alcool à emporter et/ou à livrer

#### Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Conthey porte à la connaissance du public que Mme Hafsa Ouchrih, domicilié à Route du Sanetsch 28, 1976 Daillon, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser par écrit auprès de la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

**Point de contact**

Commune de Conthey

Route de Savoie 54

1975 St-Séverin

**30**

30 jours

Administration communale  
De Conthey



**Notre réf.** 027 606 73 08

**Date** 29 Octobre 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'art. 30 al. 3 de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, nous vous prions d'afficher l'avis ci-dessous :

#### **Département de l'économie et de la formation**

**Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, le service de l'industrie, du commerce et du travail porte à la connaissance du public que la société Landi Rhône-Lavaux SA, Z.I Boverly 35, 1868 Collombey lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées au sens de ladite loi.**

**Adresse du point de vente : Route des Rottes 3, 1964 Conthey**  
**Enseigne du point de vente : LANDI**  
**Prestations : vente à l'emporter et livraison de boissons fermentées et distillées.**

**Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les déposer par écrit auprès du service de l'industrie, du commerce et du travail, dans les 30 jours suivant la publication au bulletin officiel.**

**Service de l'industrie,  
du commerce et du travail**

**Sion, le 30.10.2024**

Nous vous en remercions et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

**Bernadette Genolet**  
LHR Valais romand

